



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**DELIBERATION PORTANT SUR
DES AVIS RENDUS PAR LA CCI NICE COTE D'AZUR EN MATIERE D'URBANISME**

Séance de l'Assemblée Générale du 23 septembre 2019

PRÉSENTS

Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes – M. Bernard GONZALEZ

Monsieur Jean-Marc BOUVET - Administrateur des finances publiques adjoint - Division de l'action économique - représentant M. Claude BRECHARD Directeur départemental des **Finances Publiques des Alpes-Maritimes,**

Monsieur Sébastien GRANDFILS, **Cabinet GOODWILL**

Mesdames et Messieurs, SAVARINO Jean-Pierre - Président, NICOLETTI Pascal - 1^{er} Vice-Président, SFECCI Daniel - Vice-Président, CHEVILLON Michel - Vice-Président, CHAIX Bernard - Vice-Président, **LACHKAR** Laurent - Vice-Président, BRUT Karine - Trésorier, GRECH Stéphane - Trésorier adjoint, LECHACZYNSKI Anne - Secrétaire, PAUL Fabien - Secrétaire, **Membres du Bureau.**

Mesdames et Messieurs BATEL Claude, BOVIS Jessica, CALVIERA Stéphanie, CARLADOUS Laure, CHAUMIER Eric, DESJARDINS Philippe, ESTIN Max, GASTAUD-DAVID Fabienne, GAUTIER Philippe, GINO Bertrand, GUITTARD Cynthia, IVALDI Dominique, KOTLER Jacques, MOULARD Patrick, MOURET Bernard, NIDDAM Ilan, PICOLET Lionel, REBUFFEL Claudine, RENAUDI Philippe, SOURAUD Emmanuel, TEBOUL Thierry, VOISIN Thierry, **Membres Elus.**

32 Membres présents, le quorum est atteint l'Assemblée peut valablement délibérer.

Madame et Messieurs, ALFANDARI Bernard, BIANCHERI André, BONNIN Olivier, DEGIOVANNI Eddie, EBEL Jean-Marie, FERRALIS Gérard, GODIER Stéphanie, MANAGO Michel, MASSE Paul, MATHEZ Pierre, MATOUT Jean-Louis, MOLINES Gérard, ROUGET Sylvain, TOURNAIRE Luc, WATTEBLED Jean-Henry, **Membres Associés.**

Mesdames et Messieurs, BOISSE Jean-Christophe, DAUFES Eric, DELAUNAY Bernard, HATTEMBERG Pasquale, LELAURAIN Dominique, MARTINON Martine, PILIERE Jean-Yves, RIERA Julien, ROSSI Jean-Pierre, SAINT LAURENS Patrick, SCARFONE Raymond, VERA-FINOCCHI Paule, **Conseillers Techniques.**



EXCUSÉS

Monsieur ESTEVE Dominique, **Président Honoraire**

Mesdames et Messieurs, BREMOND Lydie, CASTELLANI Maryse, CERAGIOLI Geneviève, CHALEIL Laurence, CIPPOLINI Denis, COSTAMAGNA Anne, DI NATALE Paul-Marie, FOURQUIN Frédéric, GAMON Christophe, GENETELLI Patrick, IPPOLITO Philippe, KLEYNHOFF Bernard, LABAT André, LIZZANI Elisabeth, LONDEIX Laurent, MANE Jean, MESSINA Cédric, PEGLION Jean-Philippe, SALUSSOLIA Brigitte, SCARAMOZZINO Christine, **Membres Elus.**

Messieurs, ARIN Jan, AUBERTIN Eric, CASALS Jean, CLARET Christophe, LAVANDET Frédéric, LEPAGE Henri-Philippe, PASCAL Ernest, **Membres Associés.**

Mesdames et Messieurs, ALLARD Frédéric, BEHAR Claire, COLLET Didier, FLAMAND Pascal, MATAS Jean-Michel, PEREZ Dario, PERRY Antoine, PUY Michel, ROULLE Sylvie, **Conseillers Techniques.**

Madame MALLEZ Marie-Laure, Monsieur GUTTADORO Jean-François, **Commissaires aux Comptes**



ABSENTS

Monsieur STELLARDO Gilbert, **Président Honoraire**
Monsieur PERUGINI Francis, **Président Honoraire**
Monsieur FOUGUES Jean-Pierre, **Trésorier Honoraire**
Monsieur BRINCAT Bernard, **Trésorier Honoraire**

Mesdames et Messieurs, COURTADE Anny, GABAS Valérie, VALENTIN Bruno, PICHARD MAUREL Corinne, ROUX Robert, **Membres Elus.**

Messieurs, ASTOLFI Olivier, GUILLOT Michel, LELLOUCHE Jean-Pierre, NASSIF Anis, **Membres Associés.**

Mesdames et Messieurs, ALEMANNI Pierre, BONA Alexandre, CAPELLI Jean-Michel, CASTEL Serge, COLOMBAN René, GAILLARD André, HOELLARD Michèle, LEULIER Frédéric, LLORCA Alain, LOMBARD Armand, MANSI Mattéo, MEINARDI Alain, NOLIER Patrick, PARSEKIAN NAVARRO Alexie, PARSEKIAN NAVARRO Alexie, PELOU Frédéric, ROSIER Roch-Charles, SOYER Jean-Marie, THILLAUD Dominique, TRIC Emmanuel, VOLPI Robert, **Conseillers Techniques.**

Monsieur MAURER Yves, **Commissaires aux Comptes.**



L'Assemblée Générale après avoir entendu l'exposé de Peggy MISIRACA-TEYCHENE,
Directeur Adjoint à la Direction Appui aux Entreprises et Territoires,

CONSIDERANT :

- Que l'Assemblée Générale du 24 juin 2013 a habilité le Bureau, conformément aux textes en vigueur, à préparer les projets de délibération en matière d'avis d'urbanisme sur les bases des documents d'urbanisme qui nous sont présentés au fur et à mesure que les Plans Locaux d'Urbanisme sont lancés en révision,
- Conformément aux textes en vigueur art. R711-33 du Code de Commerce, art. 29 de notre Règlement Intérieur homologué le 26 aout 2015,

DECIDE :

De donner les avis précisés dans le tableau ci-dessous :

AVIS PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

TERRITOIRE	TYPE DE PROCEDURE	AVIS	DATE LIMITE D'ENVOI
VALBONNE <i>Juillet 2019</i>	Révision du PLU – avant arrêt <ul style="list-style-type: none">• Volet rapport de Présentation / justification des choix : nombreuses erreurs matérielles à corriger pour plus de clarté et des justifications manquantes.• Volet OAP : rédaction d'une OAP thématique Mobilité présentant les enjeux et les pistes d'actions à l'échelle communale.• Volet zonage / règlement : Règlement complexe mais ambitieux pour un aménagement qualitatif notamment dans le cadre du développement et du renouvellement urbain de la technopole Sophia Antipolis.• Volet Clausonnes / OpenSky : le périmètre du zonage reste le même, en revanche le règlement évolue quelque peu notamment par l'autorisation du logement. Rappel de la nécessaire complémentarité de l'offre avec le tissu existant. ⇒ Contribution signée et envoyée le 16 juillet 2019	Contribution technique - Pas d'avis	/
LE ROURET <i>Juillet 2019</i>	2nd arrêt du projet de PLU <ul style="list-style-type: none">• Prise en compte de plusieurs de nos remarques précédentes.• Zone mixte <u>UEm</u> activités / logements le long de la RD2085 : il est imposé aux espaces d'activités de créer du logement. Il semblerait pertinent de limiter le commerce sur cette zone pour répondre à l'objectif de renforcer l'offre commerciale du centre-village. ⇒ Contribution signée et envoyée le 16 juillet 2019	Avis favorable avec quelques recommandations	20.08.2019
ROQUESTERON <i>Juillet 2019</i>	2nd arrêt du projet de PLU <ul style="list-style-type: none">• Objectif affiché de maintenir l'offre de commerce dans le centre-village en renforçant également l'attractivité touristique.• Camping « Les Fines Roches », interrogation quant à la présence d'Espaces Bolsés Classés (EBC) potentiellement contraignants. ⇒ Contribution signée et envoyée le 16 juillet 2019	Avis favorable	06.08.2019



AVIS PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

TERRITOIRE	TYPE DE PROCEDURE	AVIS	DATE LIMITE D'ENVOI
	Arrêt du projet de PLU		
GREOLIERES Août 2019	<ul style="list-style-type: none">Projet de création d'une micro zone d'activités faisant l'objet d'une orientation d'aménagement et de programmation (OAP).Projet de réalisation d'un camping à proximité du centre-village : permettra de compléter l'offre d'hébergement touristique et d'apporter un soutien à la dynamique commerciale du village. Erreur à rectifier dans le règlement de la zone NI dédiée à ce futur camping.Transmission pour information du travail de recensement des cellules commerciales à l'échelle de la CASA. <p>⇒ Contribution signée et envoyée le 12 septembre 2019</p>	Avis favorable	12.10.2019
	Arrêt du projet de PLU		
CANTARON Juillet 2019	<ul style="list-style-type: none">Prise en compte de nos précédentes remarques sur le projet d'OAP La Pointe et sur le règlement des zones UZ. <p>⇒ Contribution signée et envoyée le 12 septembre 2019</p>	Avis favorable	08.10.2019
	Avant arrêt du projet d'élaboration du PLU		
SAINT-AUBAN Août 2019	<ul style="list-style-type: none">Création d'une zone d'activités pour une entreprise sous la forme d'un secteur de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL).Objectif de développer l'activité touristique, création d'un secteur NT pour l'activité camping et NL pour l'hébergement touristique. <p>⇒ Contribution signée et envoyée le 12 septembre 2019</p>	Avis favorable à ce stade de la procédure	/
	Modification n°1 du PLU		
LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE Août 2019	<ul style="list-style-type: none">Modifications ayant pour but le développement touristique de la commune.Diminution de la hauteur associée au R+1 de 7 à 6 mètres, demande de dérogation pour les bâtiments ayant un RDC à vocation d'activités. <p>⇒ Contribution signée et envoyée le 12 septembre 2019</p>	Avis favorable	/
	Modification simplifiée n°1 du PLU		
SAINT-PAUL-DE-VENTE Août 2019	<ul style="list-style-type: none">Modification de la servitude de mixité sociale d'un projet de 80 logements : 20 % seront en accession sociale principalement à destination des actifs. <p>⇒ Contribution signée et envoyée le 12 septembre 2019</p>	Avis favorable	/
AVIS SCoT			
TERRITOIRE	TYPE DE PROCEDURE	AVIS	DATE LIMITE D'ENVOI
	Elaboration du SCoT - phase Diagnostic		
ALPES-AZUR Juillet 2019	<ul style="list-style-type: none">Profil territorial, nos demandes :<ul style="list-style-type: none"><u>Dynamiques foncières</u> : obtenir la consommation foncière liée à l'activité économique et la liste exhaustive des friches industrielles et artisanales identifiées comme des gisements disponibles pour du renouvellement urbain.<u>Une accessibilité contrainte</u> : plus de 70 % des trajets domicile-travail se font vers le sud, nécessité de plus de précisions sur cette thématique pour enrichir le diagnostic.Profil économique :<ul style="list-style-type: none"><u>Les politiques économiques</u> : utilisation des données OZEA et affirmation de l'absence d'un espace dédié aux activités productives, industrielles et artisanales. <p>→ Arguments développés en faveur de la création d'une nouvelle zone : rappel des critères essentiels pour le choix du site et la forte demande des entreprises.</p> <p>⇒ Contribution signée et envoyée le 13 août 2019</p>	Contribution technique - Pas d'avis	/
	Elaboration du SCoT - phase Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO)		
OUEST Septembre 2019	<ul style="list-style-type: none">Analyse CCI des objectifs chiffrés en matière de foncier économique <p>→ Proposition de nouveaux chiffres et de rencontre</p> <p>⇒ Contribution signée et envoyée le 12 septembre 2019</p>	Contribution technique - Pas d'avis	/



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,

Pour extrait conforme,

Nombre d'inscrits : 57

Votants : 32 (quorum : 29, atteint),

Abstention : 0 Contre : 0

Pour : 32

Cette demande est approuvée à l'unanimité.

Nice, le 23 septembre 2019

Le Président,



Jean-Pierre SAVARINO